



Réseau Sagnes

Le réseau qui se mouille !



Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne

Lettre d'information #8 - Hiver 2020



LES MARES, DES MILIEUX À PRÉSERVER

3 bonnes raisons d'adhérer au Réseau Sagnes :

- Je bénéficie de conseils techniques pour la mise en œuvre d'actions concrètes,
- Je participe à des journées d'échanges et de formations,
- Je m'implique pour la préservation d'un bien commun : la ressource en eau !

Réservoirs de biodiversité, intérêt paysager, patrimoine local, points d'abreuvement : les mares ne manquent pas de ressources !

Autrefois considérées comme un élément clé des zones d'élevage et des fermes, **les mares ont souvent été délaissées au profit de l'eau du réseau**. Pourtant, elles remplissent de nombreuses fonctions et les mares agricoles peuvent aussi rendre bien des services aux éleveurs. **Comment concilier abreuvement et biodiversité sur une mare ? Pourquoi et comment aménager une mare naturelle ?** Ce numéro répond à ces questions et propose des solutions simples **pour redonner aux mares la place qu'elles méritent !**

DE NOUVELLES RESSOURCES DISPONIBLES



Le Réseau Zones Humides du Limousin animé par le CEN Nouvelle-Aquitaine a développé un ensemble de petites vidéos tutos pour la réalisation d'aménagements pour une gestion pastorale durable des zones humides, pour les visionner, rendez-vous sur la [page YouTube du CEN Nouvelle-Aquitaine](#) :

- [Le ponceau pour franchir un ruisseau](#)
- [La descente aménagée et le passage à gué](#)
- [La pompe de pâture](#)
- [L'abreuvoir gravitaire](#)
- [La clôture déportée](#)



 CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS !

LE TRITON *crêté*

➤ **NOM LATIN** : *Triturus cristatus*

➤ **TYPE** : Amphibien

➤ **TAILLE** : Environ 15 cm

➤ **SIGNES CARACTÉRISTIQUES** : Corps brun habituellement ponctué de gros ronds noirs et recouvert de granulations blanches. Le ventre est jaune vif fortement ponctué de noir. En période de reproduction, le mâle possède une crête dorsale bien dentelée.

➤ **OÙ LE VOIR ?** Dans les mares et points d'eau exempts de poissons et abritant de la végétation aquatique, à proximité de boisement, fourrés, haies. En dessous de 1150 m d'altitude.

Un mode de vie atypique !

La vie du triton s'organise entre une phase **aquatique** (printemps/été) et une phase **terrestre** (automne/hiver). La reproduction a lieu dans la mare : la femelle pond ses œufs sous une feuille de plante aquatique avant de la replier

délicatement en deux pour les protéger.

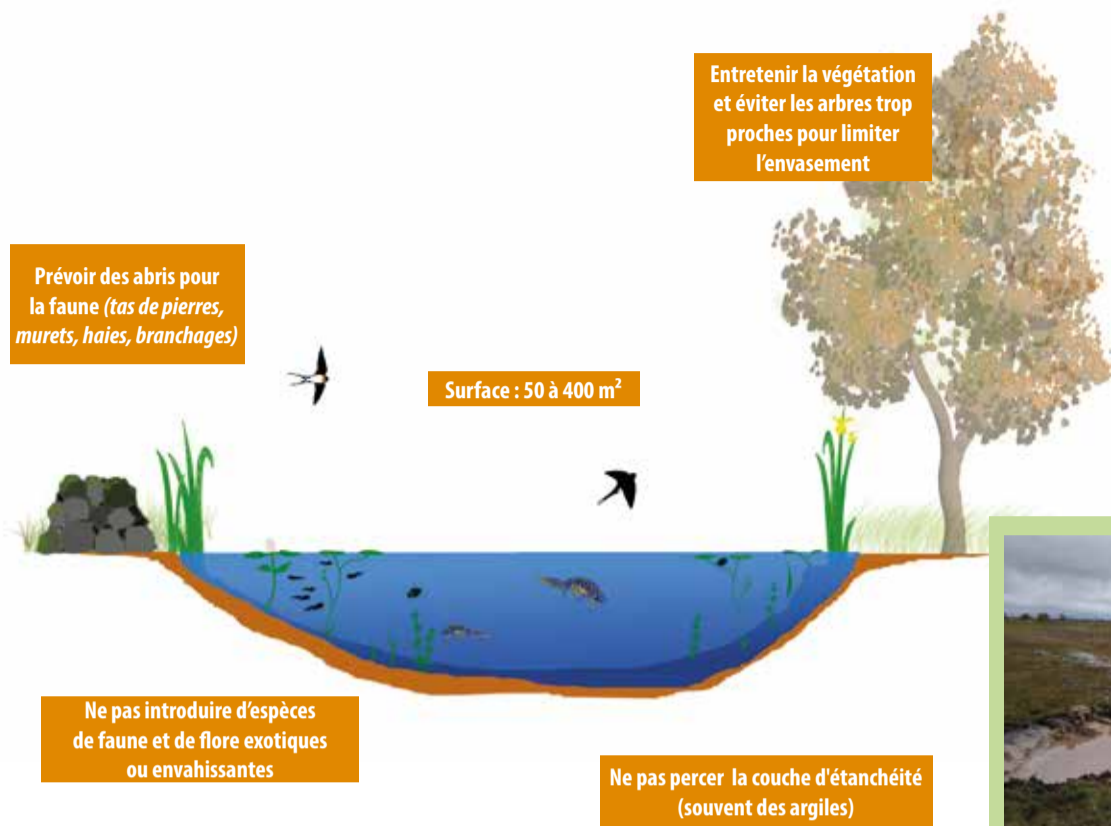
Les œufs se métamorphosent ensuite en têtards puis en adultes prêts à rejoindre le monde terrestre pour l'hiver.

Attention, c'est une espèce protégée en France, comme la plupart des amphibiens présents sur notre territoire !

Crédit photos : A. Sprumont



LA CRÉATION ET L'ENTRETIEN D'UNE MARE



La mare peut être un **bon outil pour la gestion** d'une parcelle mais plus largement à l'échelle de l'exploitation. Elle peut constituer un **point d'abreuvement** et réduire par exemple l'utilisation d'une tonne à eau. Pour devenir également un bon support de biodiversité, quelques règles essentielles doivent être mises en œuvre :

- **Privilégier les formes sinueuses avec au moins 75 % des berges en pente douce** pour favoriser l'installation de la végétation et de la faune ;
- **Avoir une profondeur d'au moins 80 cm** pour les périodes d'étiage et pour conserver une zone hors gel ;
- **Privilégier l'abreuvement indirect** et clôturer la mare pour éviter le piétinement.

Attention : ne pas oublier de demander l'autorisation en mairie et de s'éloigner d'au moins 10 mètres des cours d'eau.



TEMPS ET COÛT

- € > Environ 500 € HT : creusement et pose de clôture par une entreprise (ou location mini-pelle + fournitures)
- 📅 > Durée : ~ environ 1 jour à 2 personnes

TRAVAUX À RÉALISER EN PÉRIODE SÈCHE, D'AOÛT À OCTOBRE

TÉMOIGNAGE

Jean-Pierre Chassang Éleveur à Lorcières (Cantal)

Jean-Pierre, peux-tu nous décrire ta ferme ?

Nous sommes **deux associés en GAEC sur une ferme de 62 hectares axée sur le pâturage** : 55 hectares de prairies naturelles, 7 hectares de Luzerne ou mélanges multi-espèces, environ 100 000 litres de lait produits en agriculture biologique, une trentaine de vaches laitières (*Abondance, Vosgienne, Ferrandaise...*), quelques génisses de renouvellement, ration toute à l'herbe l'été, tout foin de la ferme l'hiver.

Que penses-tu des zones humides et quel intérêt y vois-tu ?

Les zones humides abritent une faune et une flore extraordinaires, elles sont des réservoirs naturels de stockage de l'eau très efficaces. **Elles ne sont pas reconnues à leur juste valeur**, particulièrement dans le milieu agricole où elles sont considérées comme des handicaps à supprimer malgré leur capacité de rétention d'eau et de restitution en période déficitaire.



Une des mares sur la ferme



Point d'abreuvement aménagé



Création d'une mare

Comment le CEN Auvergne t'-a-t-il accompagné ?

Sur notre ferme, **la principale parcelle de pâturage des vaches laitières comporte plusieurs petites zones humides** qui ne permettaient cependant pas d'abreuver les animaux, d'où une détérioration du milieu par piétinement, un manque d'eau d'abreuvement récurrent et des problèmes de parasitisme et autres boiteries... Après plusieurs années de réflexion et d'essais de gestion du pâturage sur la parcelle (12 hectares), nous avons contacté le CEN Auvergne pour voir quelles étaient les possibilités pour **concilier préservation des zones humides et abreuvement de qualité**.

Nous avons profité d'une source au point haut de la parcelle pour **créer un réseau d'abreuvement sur flotteurs** (flotteurs permettant de ne prélever que l'eau nécessaire) distribuant de l'eau propre sur des points stabilisés répartis sur 7 paddocks désormais délimités par des clôtures. En parallèle, pour la biodiversité, **nous avons créé des mares** (une principale toujours en eau, deux plus superficielles qui s'assèchent en été), toutes clôturées pour ne pas être détériorées par les vaches.

Grâce à ces aménagements réalisés en 2019 - 2020, avec l'appui du CEN Auvergne pour l'étude technique, les aides aux demandes d'autorisations de travaux et le suivi de chantier, **les zones fragiles sont désormais protégées et, en même temps, l'abreuvement des animaux est assuré durant toute la saison dans des conditions optimales**.

Après une première saison de pâturage particulièrement sèche en 2020, nous sommes satisfaits, les bacs à eau s'avèrent judicieusement positionnés, le troupeau s'est très bien comporté, l'astreinte des tonnes à eau n'est plus qu'un lointain souvenir !



• CONTACTS

Cellule d'Assistance Technique Chavanon

Pôle Puy-de-Dôme : Romain Legrand
Tél. 04 73 63 26 02
Mail : romain.legrand@cen-auvergne.fr

Cellule d'Assistance Technique Sources de la Dordogne Sancy Artense

Pôle Cantal : Julien Tommasino
Tél. 09 70 75 04 95
Mail : julien.tommasino@cen-auvergne.fr

Cellule d'Assistance Technique Adour Garonne

Pôle Cantal : Emilie Dupuy
Tél. 09 70 75 04 95
Mail : emilie.dupuy@cen-auvergne.fr

 Pôles territoriaux CEN Auvergne

**Dans le Cantal et le Puy-de-Dôme
(sur le bassin Adour-Garonne) :**
57 adhérents pour environ 550 hectares
de zones humides préservées.



Réseau Sagnes

Le réseau qui se mouille !



L'opération de gestion et de préservation des zones humides sur le bassin Adour-Garonne est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Feder.

